

**SYNDICAT MIXTE
POUR LA RESTRUCTURATION DE LA ZONE D'ACTIVITES DE
PEDEBERT A SOORTS-HOSSEGOR**



N° 2

Objet : Approbation du compte administratif de l'exercice 2021

Le 8 juillet 2022,

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni au Conseil départemental, Salle Henri Lavielle à Mont-de-Marsan, sous la présidence de M. Xavier FORTINON, Président du Syndicat Mixte.

Assistaient à cette réunion :

Représentant le Département des Landes :

- M. Xavier FORTINON
- Mme Sylvie BERGEROO
- M. Cyril GAYSSOT

Représentant la Communauté de communes Maremne Adour Côte Sud :

- M. Pierre FROUSTEY
- M. Christophe VIGNAUD

Avaient donné procuration :

- M. Jean-Luc DELPUECH à Mme Sylvie BERGEROO
- Mme Sandra TOLLIS à M. Cyril GAYSSOT

Etaient excusés :

- M. Julien PARIS
- M. Jean-Marc LESPADE
- M. Hervé BOUYRIE

Etaient également présents :

- Pour la SATEL : M. Frédéric DASSIE, Directeur et M. Xavier VILAMITJANA, Responsable du Service Aménagement
- Pour le Conseil départemental :
 - M. Thierry CAZEAUX, Chargé de mission Forêt au Pôle Agriculture et forêt
 - M. François RAMBEAU et Mme Cécile DUPOUY, Pôle « Syndicats Mixtes »

.../...



Le Comité Syndical,

VU l'article L. 5721-4 du code général des collectivités territoriales,

VU le rapport du Président,

Le Président ayant quitté la séance, et le Comité Syndical siégeant sous la présidence de M. Cyril GAYSSOT,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents ou dûment représentés,

D E C I D E :

- d'approuver le compte administratif de l'exercice 2021 qui se présente comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>Inscriptions</i>	<i>Réalisations</i>	<i>Restes à Réaliser</i>
<i>Section de fonctionnement</i>			
Dépenses	50 159,17	43 528,85	
Recettes	50 159,17	50 159,17	
<i>Excédent</i>		<i>6 630,32</i>	
<i>Section d'investissement</i>			
Dépenses	297 136,07	207 882,02	
Recettes	297 136,07	297 081,51	
<i>Excédent</i>		<i>89 199,49</i>	
<i>Résultat global</i>		<i>95 829,81</i>	

Le Président de séance,



Cyril GAYSSOT